# Réserve Naturelle Régionale

Située au sud de l'agglomération toulousaine, la Réserve naturelle régionale Confluence Garonne-Ariège s'étend sur près de 600 hectares sur un linéaire d'une quinzaine de kilomètres, depuis Venerque sur l'Ariège et Pinsaguel sur la Garonne, jusqu'à la chaussée de la Cavaletade à Toulouse. Ce territoire a été classé en réserve en juin 2015 et a pour gestionnaire Nature En Occitanie (ex-Nature Midi-Pyrénées), association régionale de protection de la Nature. La commune de Pins-Justaret est un partenaire privilégié de la Réserve depuis son classement.

Pins-Justaret, une petite superficie classée mais de nombreuses actions en faveur du patrimoine naturel

Même si la superficie classée en réserve sur la commune de Pins-Justaret reste très limitée (10,7 ha, dont 10,4 ha en propriété publique et 0,3 ha en privé), cela n'empêche pas la mise en place d'actions en faveur de la préservation de la Nature et d'animations pour sensibiliser les citoyens sur la biodiversité locale.

Le ramier (ou intrados) de Justaret, représentatif des boisements et végétations des bords d'Ariège n'est pas sans intérêt d'un point de vue écologique, avec par exemple la présence de l'Orme lisse (Ulma laevis), arbre d'intérêt et caractéristique des ripisylves, et le Martin-pêcheur d'Europe (Alcedo athis), dont au moins un couple trouve des conditions favorables sur les berges abruptes. Il est également chargé d'histoire, avec de nombreux monuments ou vestiges qui attestent d'un passé tumultueux en lien avec l'Ariège et ses caprices comme la statue à la Vierge, mais aussi avec ses nombreux pigeonniers.

Depuis le classement en réserve, les équipes de la Mairie de Pins-Justaret, de Nature En Occitanie et des particuliers collaborent ensemble pour la préservation et la valorisation des patrimoines naturel et culturel de la commune.
Au cours des deux dernières années, des balades nature et culture ont été proposées aux citoyens de la commune et alentours pour découvrir les richesses naturelles et historiques de Pins-Justaret.
Pour la visite des bords d'Ariège, un panneau d'accueil a été réalisé pour présenter le territoire, sensibiliser et informer les promeneurs, notamment sur le règlement de la Réserve.
Les sentiers de promenade sont également entretenus par les agents municipaux et l'équipe gestionnaire de la Réserve naturelle, afin de favorise la promenade et la découverte.
Des poubelles seront prochainement disposées aux différentes entrées pour inciter les promeneurs à respecter ces lieux de détente en pleine nature. Enfin, afin de limiter le dérangement de la faune et la quiétude des marcheurs, des barrières seront installées pour limiter l'accès aux véhicules motorisés au Domaine du Cros et sur le Chemin de la Vierge.

De nouvelles actions en faveur de la protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel sont encore prévues pour les prochaines années.

Pour en savoir + sur les actions menées sur le territoire de la RNR Confluence Garonne-Ariège : www.rnr-confluence-garonne-ariege.fr